

Rapport Moral – Saison 2023-2024

Cet exercice débuté le 1^{er} septembre 2023 et qui s’est achevé le 31 août 2024 est un exercice établi sur 12 mois pleins.

Il aura été principalement marqué par :

- Les Jeux du Pacifique – Salomon 2023
- L’expansion du Padel
- L’arrivée du Pickleball dans le giron de la FFT
- L’arrêt des compétitions et fermeture des clubs liés aux évènements du 13 mai 2024

I.	Rappel des missions de l’association	3
II.	Les rapports avec l’environnement	3
	OTF et Zone Océanienne :	3
	AG OTF 2024	3
	Arbitrage :	3
	Jeux du Pacifique 2023 - (Honiara – Iles Salomon – novembre 2023)	3
	France et FFT :	4
	Elus : Participation aux commissions et assemblées générales FFT	4
	Salariés	4
	Institutions :	4
	Gouvernement/DJS NC	4
	Les provinces	5
	La mairie de Nouméa	5
	Le CTOS	6
	Partenaires et mécènes	6
	Les Requins du Pacifique (octobre 2023)	6
	Challenger de Nouvelle-Calédonie (janvier 2024)	6
	Open de Ligue Michel Mornaghini (octobre 2023)	7
	Soirées retransmission des finales de l’Open d’Australie (27 et 28 janvier 2024) ...	7
	Paratennis	7
	Beach-Tennis	7
	Padel	7

Mise en place d'un DEJEPS en Nouvelle-Calédonie.....	8
IV. Le rapport avec les comités, clubs et adhérents.....	8
Comités provinciaux	8
Clubs	8
Licenciés.....	9
V. Les salariés, leurs missions, leurs réalisations	9
Conseiller Technique Régional (CTR).....	9
Entraîneur de Ligue	9
Conseiller en développement (CED)	10
Dossiers en cours	10
VI. Les médailles fédérales.....	10
VII. Les projets	10
VIII. Remerciements	11

I. Rappel des missions de l'association

Notre association a pour buts :

1. D'organiser, d'administrer, de diriger et de développer le sport du Tennis, du Paratennis, du Beach-tennis, du Padel et de la Courte-paume dans les limites de son territoire et d'en surveiller la pratique.
2. De rechercher et de faciliter la création d'associations sportives consacrées à la pratique du Tennis, du Paratennis, du Beach-tennis, du Padel et de la Courte-paume, d'encourager et de soutenir leurs efforts, de diriger, de coordonner et de contrôler leurs activités.
3. Depuis l'AGO de la FFT du xx décembre 2023, le Pickleball fait partie des disciplines associées de la FFT.

II. Les rapports avec l'environnement

Les émeutes du 13 mai 2024 ont eu pour conséquence l'arrêt des compétitions et la fermeture des clubs. Ceci a eu pour effet que les compétitions internationales avec la zone Océanie n'ont pas pu se tenir, notamment les ITF Juniors prévus en juin 2024 et les Requins du Pacifique en octobre 2024.

OTF et Zone Océanienne :

AG OTF 2024

L'assemblée générale de l'OTF s'est tenue le 22/01/2024 à Melbourne en présentiel en présence de l'ensemble des présidents de fédérations océaniques et de David Haggerty, président de la Fédération Internationale de Tennis (ITF). Les points principaux abordés lors de cette AG ont été le développement du tennis dans les fédérations océaniques, et la suite de la relance des activités après la crise Covid-19.

La Ligue de Nouvelle-Calédonie a souhaité mettre le focus sur 2 points particuliers :

- Le développement du Beach tennis dans la zone Océanie dont elle pourrait être le moteur.
- Le développement du Paratennis avec l'organisation de compétitions internationales. Il semble que toutes les fédérations aient quelques joueurs en activité sans forcément avoir de programme structuré. Les échanges initiés en 2022 avec Tennis Vanuatu ont été pérennisés en 2023 avec l'organisation d'un tournoi à Nouméa (octobre 2023) et le déplacement d'une délégation calédonienne à Port-Vila (décembre 2023).

Arbitrage :

L'Open SIFA a permis à 6 arbitres de passer la partie théorique du grade A1 en présence de Anne-Louise Marquion qui officiait en tant que cheffe des arbitres sur l'Open SIFA.

Seulement 2 de ces arbitres ont passés la partie pratique lors des championnats de Calédonie qui se sont déroulés fin avril-début mai 2024.

La plupart des arbitres formés en janvier devaient passer la partie pratique lors des ITF Juniors de juin 2024. Cette partie pratique n'a du coup pas pu se dérouler.

Ces 2 arbitres de chaises sont très motivés pour continuer dans ce domaine.

Une formation de juge-arbitrage JAT1 a également été dispensée par Philippe Morin. 9 candidats se sont présentés. Seuls 4 ont obtenus leur validation.

Jeux du Pacifique 2023 - (Honiara – Iles Salomon – novembre 2023)

Jean-Louis Pieters était désigné comme manager de la délégation calédonienne. Suite à des soucis de santé, il a dans un premier temps été remplacé par Olivier Le Dain pour assister aux réunions.

Pierre-Henri Guillaume a également été désigné entraîneur des garçons et Alexis Beaujean entraîneur de l'équipe féminine.

Des entretiens réguliers avec les joueurs et les coachs des différents joueurs et joueuses résidant hors territoire ont été menés par les 2 entraîneurs.

Les quelques joueurs de la présélection encore sur le territoire se sont entraînés régulièrement à la ligue (en plus de leurs entraînements en club).

Un très bon état d'esprit a animé toute l'équipe malgré les difficultés d'organisation liées à l'éloignement de bon nombre de joueurs.

Certains joueurs et joueuses sont revenus en vacances en Calédonie et tous ont tenu à pouvoir s'entraîner à la ligue lors de leur passage.

Notre CTR Pierre-Henri Guillaume a été désigné manager-entraîneur de notre équipe. Seule une joueuse étant disponible pour participer à ces Jeux du Pacifique, le comité directeur de la ligue a préféré ne pas envoyer de délégation féminine.

Notre équipe était composée de Heremana Courte, Louam Boivin, Nell Rollin.

Heremana Courte s'est imposé en simple et a ainsi remporté la médaille d'or.

En compétition par équipe, nos joueurs sont sortis de la poule D en s'imposant sur les Iles Cook, Nauru et Tuvalu. Ils se sont ensuite inclinés en ½ finale face à Tahiti et ont remporté la médaille de bronze, en s'imposant contre Fidji.

France et FFT :

Elus : Participation aux commissions et assemblées générales FFT

En 2023 :

- Participation au Conseil des Présidents de Ligue en visio le 6 septembre 2023 (Olivier Le Dain)
- Participation au Conseil des Présidents de Ligue en visio le 2 novembre 2023 (Olivier Le Dain)
- Participation au Conseil de l'Outre-Mer en présentiel le 3 novembre 2023 (Olivier Le Dain)

En 2024 :

- Participation à l'Assemblée Générale de la FFT pour les 2 délégués les 13 et 14 janvier 2024 en présentiel (Touriya Tidjine et Laurent Cassier).
- Participation au Conseil des Présidents de Ligue en visio le 8 février 2024 (Olivier Le Dain)
- Participation au Conseil des Présidents de Ligue en présentiel le 16 mai 2024 (Olivier Le Dain)
- Participation au Conseil de l'Outre-Mer en présentiel le 3 juin 2024 (Olivier Le Dain).
- Participation au Conseil des Présidents de Ligue en visio le 29 août 2024 (Olivier Le Dain)

Salariés

- Participation au séminaire des CED en janvier 2024 (Véronique Morin)
- Participation au séminaire des CTR en février 2024 (Pierre-Henri Guillaume).

Institutions :

Gouvernement/DJS NC

Une subvention de 5.970.000 CFP a été versée en janvier 2024 au titre de l'année 2023. Cette subvention se répartit comme suit :

- Beach tennis : 200 000 francs CFP
- Para tennis : 200 000 francs CFP
- Tennis féminin : 100 000 francs CFP
- Intervention dans les écoles : 400 000 francs CFP

- Détection : 100 000 francs CFP
- Suivi des écoles de tennis : 320 000 francs CFP
- Soutien au CTE : 500 000 francs CFP
- Participation de Monsieur André WENEHOUA au championnat de France 4ème série : 150 000 francs (saison 2022/2023)
- OPEN SIFA 2022 : 4 000 000 francs CFP (saison 2022/2023)

Les provinces

La Province Sud participe également au développement de notre discipline en contribuant financièrement au « Tennis à l'école ». Ce dispositif a été interrompu le 13 mai 2024 et n'a pas repris sous sa forme habituelle. La province Sud nous a sollicité en juillet 2024 pour permettre aux enfants des différentes écoles de disposer de quelques sessions de tennis au sein des écoles. Ce dispositif n'a pas donné lieu à des rémunérations. Il s'est opéré dans le cadre d'une solidarité suites aux événements du 13 mai 2024. Dans ce dispositif, l'équipe technique de ligue a œuvré dans de nombreuses écoles de l'agglomération.

La province Sud participe également au financement du Challenger (Open SIFA) à hauteur de 3.500.000 CFP.

Les trois provinces continuent par ailleurs à aider le tennis calédonien au travers des trois comités provinciaux.

Par le biais du Comité Provincial Nord de Tennis (CPNT), la province Nord participe également au tennis à l'école. Ce programme initié par la ligue en 2019 et financé à part égale par la ligue et le CPNT permet à environ 250 enfants de découvrir notre discipline.

La Province des Iles Loyauté continue elle aussi de soutenir notre discipline à travers le financement de l'enseignante du club de Lifou, Mme Jeannette Artaud. Le cycle de découverte tennis/beach tennis a pu reprendre là-aussi sur l'ensemble de la saison et a permis à environ 150 enfants de s'initier principalement au Beach tennis.

Le comité provincial Sud de Tennis à quant à lui cessé de fonctionner et a été mis en sommeil en juin 2024.

La mairie de Nouméa

La mairie demeure un partenaire institutionnel à part pour notre ligue puisque notre centre de ligue est situé sur un site municipal en délégation de service public.

Sur le plan financier, la Mairie a soutenu l'Open SIFA par le biais d'une subvention de 100.000 CFP ainsi qu'un support logistique sur cet événement par le biais de barrière sur le parking situé en haut de la ligue. Elle a également soutenu la ligue pour le resurfaçage des 3 terrains (2 courts centraux et le court 7) à hauteur de 1.000.000 CFP.

La ligue a procédé au resurfaçage de 3 terrains essentiellement pour maintenir une qualité de jeu sur le Challenger (Open SIFA). La FFT a également participé financièrement à cette opération (XXXXX CFP).

Dans le cadre de notre Délégation de Service Public (DSP) nous avons tenu nos engagements. Nous avons sollicité la Mairie pour anticiper le renouvellement de la DSP, prévu en 2025. La mairie n'a pas souhaité répondre favorablement à notre demande. Nous envisagerons donc de mettre en place des panneaux photovoltaïques pour une meilleure gestion énergétique de nos installations et une baisse substantielle de notre facture d'électricité à l'issue du renouvellement de la DSP.

Comme annoncé en 2023, la Mairie a récupéré les locaux situés sous le restaurant la Grande Muraille en octobre 2023. Ceci a eu pour conséquence, une réorganisation des locaux de la ligue. Louise Paninia, notre secrétaire s'est installée dans le bureau du Président et la salle de réunion a été installée sous la tribune Wanaro N'Godrela.

Suite à l'installation de Cocotte et lieu et place de La Grande Muraille, plusieurs inquiétudes apparaissent :

- L'utilisation du parking de la ligue par les clients de Cocotte.
- L'accès très facile depuis la partie de cet établissement sur le centre de ligue (plus de clôture), notamment après la fermeture de la ligue (21h).
- La sortie de secours de Cocotte qui sort directement sur le centre de ligue.

On peut noter que le centre de ligue n'a pas subi de dégâts suite aux exactions du 13 mai. Néanmoins suite à ces événements, une réunion a eu lieu sur site le 18/07/2024 durant laquelle la Mairie a indiqué ne pas être en capacité de procéder à des réparations (toilettes PMR et grand public) ainsi que les marches de la tribune club-house.

Le CTOS

Nous avons participé à de nombreuses réunions relatives à la préparation des Jeux du Pacifique à Honiara (Iles Salomon). Olivier Le Dain a participé à ses réunions suite au retrait de Jean-Louis Pieters. Pierre-Henri Guillaume et Alexis Beaujean, ont également participé à de nombreuses réunions sur la préparation des Jeux du Pacifique.

Partenaires et mécènes

Avec le retour du challenger, le nombre de partenaires et mécènes a fortement augmenté. Une trentaine de partenaires privés et mécènes ont soutenu l'Open SIFA Nouvelle-Calédonie 2024.

Les exactions de mai 2024 ont eu pour conséquence le non-renouvellement de la convention que nous avons avec Decathlon. Cette convention aurait dû être renouvelée mais les dégâts importants subi par Decathlon les ont obligés à revoir leur stratégie.

Perrier (Société Rabot) a participé à hauteur de 400.000 CFP aux championnats de Calédonie, ainsi qu'aux épreuves de Paratennis.

Les Requins du Pacifique (octobre 2023)

Ce tournoi important pour nos jeunes U12 a de nouveau eu lieu cette année. Il a permis à plusieurs de nos jeunes joueurs et joueuses du CTE de participer à une première épreuve internationale. Les équipes d'Australie et de Nouvelle-Zélande n'ont malheureusement pas pu venir cette année. Néanmoins, comme toujours, nous pouvons compter sur la participation active des différentes fédérations océaniques réunies sous la bannière de l'OTF, notamment Vanuatu, Fidji et Tahiti. Milo (société Nestlé) a grandement contribué à la réussite de cet événement en dotant tous les participants de jolis lots ainsi que des barres chocolatées et des boissons. L'organisation a été intégralement prise en main par notre équipe technique de ligue : Pierre-Henri Guillaume et Alexis Beaujean. Nous profitons de ce chapitre pour les remercier une nouvelle fois.

Challenger de Nouvelle-Calédonie (janvier 2024)

Cette édition a été celle de la confirmation pour l'Open SIFA. Le tournoi a été une grande réussite. D'abord d'un point de vue météorologique puisque le tournoi s'est déroulé une semaine durant sous une forte chaleur et sans pluie. Sur l'aspect sportif 16 joueurs français faisaient partie du tableau principal, soit la moitié du tableau, ce qui n'était pas arrivé depuis plusieurs années. Arthur Cazaux s'est imposé de belle manière notamment sur ses 3 derniers matchs où il n'a pas perdu un set. 3 joueurs français étaient en ½ finale (Cazaux, Mayot, Coucaud). La présence de Richard Gasquet, Benoît Paire, Hugo Gaston et Jules Marie, a permis de maintenir une affluence importante (11000 entrées contre 12000 en 2023)

Maxime Chazal s'est illustré en double aux côtés du Tahitien Gilian Osmont en atteignant les ½ finales du double et en faisant trembler Hugo Gaston au premier tour du simple.

Louam Boivin s'est lui incliné au premier tour des qualifications.

D'un point de vue financier, le tournoi se clôture sur un déficit de 1M CFP. Des coûts inhérents à la venue de Richard Gasquet expliquent une partie de ce résultat.

Avant le 13 mai, un nouveau contrat avait été préparé avec les équipes de SIFA NC pour un nouveau bail de 3 ans. Malheureusement, suite aux exactions du 13 mai, SIFA NC a souhaité se retirer pour le moment.

Open de Ligue Michel Mornaghini (octobre 2023)

L'open de Ligue a été avancé dans le calendrier au mois d'octobre, prenant ainsi la place de l'open du Mont-Dore qui n'a pas été organisé cette saison. Cela permet aux bénévoles de la ligue de ne pas se retrouver à pied d'œuvre juste après le challenger.

La participation a été inférieure à celle de la saison précédente (70 participants en simple, 26 en double).

Chez les Messieurs, c'est Athuer Le Houerou qui s'est imposé face à David Lafleur. Chez les Dames, la victoire est revenue à Mélodie Dalle face à Corinne Tilmont.

Soirées retransmission des finales de l'Open d'Australie (27 et 28 janvier 2024)

Comme c'est devenu une habitude nous avons diffusé les 2 finales (Dames et Messieurs) de l'Open d'Australie. Ce fût un grand succès avec plus de 300 amateurs de tennis pour la finale Messieurs et environ 70 pour la finale Dames.

Paratennis

Le noyau dur de 5/6 joueurs qui s'était constitué après la crise sanitaire perdure et continue ses entrainements et ses tournois. Nous avons souhaité diversifier l'enseignement en incluant Sigrid Gaillot dans l'équipe pédagogique, en complément de Laurent Dubuc.

Nous avons organisé une rencontre internationale en octobre 2023, en faisant venir 3 joueurs du Vanuatu. Cela a permis à nos joueurs de jouer face à de nouveaux joueurs et leur à donner envie de progresser.

En fin d'année, 3 joueurs (André Wénéhoua, Jean-Claude Latip et André Gros) ont participé à un tournoi international à Port-Vila au mois de décembre 2023. Ils s'y sont très bien comportés puisqu'ils ont pris les premières, deuxième et quatrième places (sur 8 participants).

Plusieurs tournois homologués ont pu avoir lieu sur la deuxième partie de saison et les joueurs ont obtenu leur premier classement.

Des sessions de découverte sont régulièrement dispensées par David Pateau au CSSR, ce qui permet de sensibiliser les personnes en fin de réhabilitation à notre discipline, pour les convertir ensuite en joueurs réguliers.

La page Facebook continue d'être animée et rencontre un beau succès à chaque publication.

Beach-Tennis

Le Beach-Tennis est en perte de vitesse depuis l'an dernier. Les joueurs de Nouméa qui représentent un contingent important sont moins présents sur les tournois ce qui fait que les tournois sont parfois annulés faute de suffisamment d'inscrits. Cette saison, un seul tournoi a pu avoir lieu. Il s'agit du tournoi de Poindimié qui s'est déroulé au mois d'avril 2024.

Comme d'habitude, ce tournoi a été une franche réussite avec au total 64 joueurs dont 9 venus de Tahiti. Cela représentait 10 équipes Dames, 17 équipes Messieurs et 22 équipes Mixte.

Suite aux exactions, aucun tournoi n'a pu se tenir, y compris les championnats de Calédonie. De ce fait nous n'avons pas envoyé d'équipes au championnat de France.

Malgré ce constat, les 3 clubs phares (Lifou, Bourail et Poindimié) continuent de jouer régulièrement.

Il faudra veiller à ce que les tournois puissent reprendre de manière régulière pour ne pas marginaliser de nouveau cette discipline.

Padel

Les pistes de Padel ont un taux d'occupation de 40% avec près de 95% d'occupation à partir de 16h. Les week-ends sont toujours aussi chargés, tandis que les créneaux entre 11h30 et 13h30 sont de plus en plus réservés.

Il existe maintenant une offre de 11 pistes de padel sur le territoire, centrée sur Nouméa Sud. Nous sommes à l'écoute des projets que ce soit sur le Grand Nouméa ou en Brousse mais pour les moments, les projets ne sont pas mûrs dans les différents clubs. Les exactions du 13 mai ont mis à mal certains projets. Néanmoins le TC Auteuil a pu finaliser son projet en partenariat avec la Mairie de Dumbéa. Ils ont bénéficié d'une aide ADCP de 15000 euros pour ce projet.

La saison s'est terminée sur les championnats territoriaux hommes et femmes. Nickolas N'Godrela et Lorenz Pesselet se sont imposés chez les Hommes. Ils ont pu partir pour les championnats de France où ils ont terminé à la 29^{ème} place du championnat de France. Lindsey Moto-Nekiriai et Célia Pérez, championnes de Calédonie, terminent elles aussi à la 29^{ème} place.

La pratique féminine a encore augmenté cette saison. Environ 40% des joueurs sont des joueuses. A titre comparatif, le taux de féminisation du padel dans les clubs métropolitains se situe entre 5% et 20%.

Nous avons passé une convention avec Yoann Chabrol afin qu'il dispense des cours enfants et adultes sur un certain nombre de créneau définis. Les retours sont très bons. Il faudra veiller à maintenir cet enseignement sur lequel nous sommes de plus en plus sollicités.

Mise en place d'un DEJEPS en Nouvelle-Calédonie

Depuis plusieurs années nous essayions de mettre en place avec la fédération une formation DEJEPS qui permettraient à nos jeunes de se former localement, sans avoir ou presque à quitter le territoire. Cette saison, ce projet a enfin abouti. Les équipes du LIFT (L'institut de Formation du Tennis) ont travaillé avec la DRAJES IDF pour mettre en place de projet. Il a permis à trois calédoniens de se former : Lysianne Moto-Nekiriai, Lindsey Moto-Nekiriai et Jérémy Jarraud. Jérémy et Lindsey sont allés au bout de la formation et ont obtenu leur diplôme. Lysianne a fait le choix d'arrêter la formation en cours d'année. Ils ont été fortement soutenus par notre équipe technique de ligue, et plus particulièrement Alexis qui a suivi toute la partie administrative avec les équipes du LIFT. Nous tenons à le remercier fortement pour son engagement sans faille sur ce projet structurant. Nous remercions également Frédéric Stotz, Yoann Chabrol, Amélie Coupie et Céline Masson qui ont officiés en tant que jury lors de l'examen final.

IV. Le rapport avec les comités, clubs et adhérents

Comités provinciaux

Le comité provincial sud a été mis en sommeil en juin 2024. Il n'était plus actif depuis plusieurs mois.

Le comité provincial Nord a continué le programme de développement du tennis à l'école.

Le comité des Iles Loyauté est quant à lui toujours en sommeil.

Clubs

Concernant les infrastructures, l'ensemble des clubs de ligue est plutôt bien doté soit par des nouveaux équipements (Padel) soit par la réfection des terrains de tennis. Il reste néanmoins trois clubs pour lesquels la réfection des infrastructures est une priorité absolue. Il s'agit des clubs de Koumac, La Foa et dans une moindre mesure du club de Bourail.

Pour ce dernier, après de nombreuses rencontres et réunions avec la Mairie, des fonds ont été trouvés pour rénover les deux terrains en dur et créer un vestiaire avec un bloc sanitaire. Les travaux devaient débuter début 2024 mais ils sont pour le moment reportés sine die.

Pour les clubs de Koumac et La Foa, les contacts avec les mairies sont plus difficiles à obtenir et pour le moment, les projets sont au point mort.

Financièrement, plusieurs clubs ont été aidés sur leur Open ou leur tournoi jeunes. L'ADCP a également permis d'aider au financement :

- des deux pistes de Padel du TC Auteuil (1.789.950 CFP)
- de l'aménagement du club-house du TC Bourail (208.828 CFP)
- de la rénovation des terrains du TC Koumac (1.503.558 CFP)
- de la rénovation des terrains du TC La Foa (1.002.372 CFP)

Licenciés

Le nombre de licenciés à fin août 2024 s'élève à 2344 contre 2405 en 2023 (-61).

Les effectifs s'établissent ainsi par province :

	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Province des Iles	41	60	50	54
Province Nord	298	315	290	244
Province Sud	1835	1606	1800	1850
Wallis	44	75	64	61
Ligue	57	46	201	135
TOTAL	2275	2102	2405	2344

Il est à noter que l'effectif 2024 est quasiment stable par rapport à la saison 2022/2023. Les exactions de mai 2024 ont stoppé net l'élan qui s'était installé depuis le début de la saison. Sans ces événements nous aurions atteint environ 2550 licenciés. Le padel continue de dynamiser les clubs qui en sont dotés. On constate dans les 3 grands clubs de Nouméa une augmentation de licences (+29 au TC Olympique de Nouméa, +50 au TC Mont-Coffyn, +70 au TC Receiving).

On constate aussi, sans surprise, que le dynamisme impulsé par les dirigeants et/ou les enseignants permet d'augmenter de manière conséquente le nombre de licenciés. C'est le cas au TC Poindimié (+12).

Les actions menées avec l'association Fête Le Mur ont permis de générer 44 licences (découverte ou scolaire). L'association devra désormais œuvrer à la conversion de ces licences vers les clubs.

Enfin, lors de chaque animation padel avec des entreprises, nous avons saisi des licences découverte pour inciter les participants à se licencier (licence padel ou multi-raquettes). Le taux de conversion a été d'environ 5% sur la saison.

V. Les salariés, leurs missions, leurs réalisations

Conseiller Technique Régional (CTR)

Pierre-Henri Guillaume s'est pleinement investi dans sa mission de CTR. Sous l'égide de la FFT, il est devenu Directeur de la Performance. Cette mission a pour but de mettre l'accent sur l'accession au haut niveau.

Entraîneur de Ligue

Alexis Beaujean, Conseiller Sportif Territorial (CST), forme un binôme très complémentaire avec Pierre-Henri Guillaume. Alexis s'est beaucoup investi sur la compétition jeunes notamment, en organisant des compétitions individuelles ou par équipes qui ont toujours rencontré un large succès.

Conseiller en développement (CED)

Véronique Morin a pris ses fonctions en septembre 2023. Elle a dû faire face à de nombreux chantiers, le poste de CED étant vacant depuis plusieurs mois. Elle s'est d'abord attachée à prendre ses marques dans son nouvel environnement (les clubs, comités, la FFT et les institutions).

Nous remercions également chaleureusement Juliette Nekiriai et Louise Paninia qui assurent leurs missions sans faille tout au long de l'année.

Dossiers en cours

Le jugement en du litige nous opposant à M. Poignon ne nous a pour le moment pas été communiqué.

VI. Les médailles fédérales

En concertation avec le comité directeur, 2 médailles fédérales 2023 seront remises à :

- William PARTRIDE, ancien président du TC Mont Coffyn, il a par sa volonté et sa persévérance redonné un fort dynamisme au club avec la mise en place des pistes de padel, garantissant ainsi la bonne santé financière du club et sa pérennité.
- Caroline LE SAUX, présidente de la commission paratennis de la ligue. Elle œuvre dans l'ombre depuis de nombreuses années sur ce sujet. La reprise après Covid, les relations avec le Vanuatu, la création d'un tournoi international, c'est à elle qu'on le doit. Elle a toujours été présente et respecté ses engagements pour permettre au paratennis de subsister.

Nous tenons par ce geste à les remercier pour leur engagement, au service de leur club et du tennis calédonien.

VII. Les projets

- Fidéliser nos licenciés et en recruter de nouveaux notamment dans les catégories jeunes et chez les filles
- Poursuivre le développement des disciplines associées, le paratennis, le padel, le beach tennis et désormais le pickleball.
- Renforcer les niveaux du CFE et du CTE
- Continuer d'étendre la coopération régionale à Tahiti et Wallis et Futuna, à travers un label « CFE francophone »
- Améliorer les indicateurs de la LCT en matière d'ADOC, matchs libres, fidélisation des jeunes et surtout le nombre de matchs joués chez les U12.
- Redynamiser le tennis féminin

VIII. Remerciements

Gouvernement / DJS

Province Sud

Province Nord

Provinces des Iles

CTOS

Mairie de Nouméa

Les partenaires privés et mécènes pour l'ensemble des projets que nous menons.